

AVIS PUBLIC

Propriété sise au 9107, rue de Berry (lot 6 251 154) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 30 octobre 2019, à 18 h 30**, à la salle Desjardins située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme, pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée avec un garage intégré, la distance minimale de la ligne latérale du côté sud-ouest (côté droit) à 2 mètres au lieu de 3 mètres tel que prescrit par l'article 158 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 15 octobre 2019

(signé) Hélène Jomphe

Hélène Jomphe, chef de service

